



**Monsieur Claude Wiseler  
Président de la  
Chambre des Députés**

**Luxembourg, le 8 juillet 2025**

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics concernant l'interdiction pour les poids lourds d'emprunter le tunnel Markusberg et par conséquent la bretelle d'accès à Schengen en direction de Luxembourg et incidence du fait des travaux à effectuer sur le pont de Schengen de l'A13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Octavie Modert  
Députée**